

FICHE DE POSTE		
Direction : DCSVACE	Professeur-e de VIOLONCELLE	Date d'élaboration ou de mise à jour : 23 avril 2024
Service : Ecole de musique		Cadre d'emplois : ATEA / PEA Temps de travail : 7,5h

Placé sous la responsabilité de la direction de l'Ecole municipale de musique et en lien avec la coordination du département « jazz et musiques actuelles », l'enseignant-e s'engage :

- à construire une dynamique de classe en violoncelle
- à s'investir dans la valorisation et le rayonnement d'une pratique instrumentale auprès de tous les publics du territoire, et des élèves quelque soit leur niveau musical, avec un répertoire le plus large possible
- à participer aux réflexions pédagogiques et à la saison culturelle de l'Ecole de musique en s'impliquant dans des actions de diffusion et de création artistique sur le territoire de la Ville de Saint-Fons;
- à contribuer aux réflexions et aux projets intercommunaux, particulièrement avec Feyzin.

Activités

L'Ecole municipale de musique dispense 20 cours d'instruments différents et une quinzaine de pratiques collectives, le tout articulé autour d'enseignements de formation musicale.

L'Ecole de musique fait partie du réseau des Portes du Sud avec Vénissieux, Corbas et Feyzin, avec qui un rapprochement intercommunal plus poussé permet de renforcer des coopérations pédagogiques et artistiques dans les trois départements (classiques/musiques écrites, Jazz – Musiques actuelles et Musique à l'Ecole).

Implantée au sein du quartier des Clochettes, quartier au coeur d'un programmation de réaménagement urbain intercommunal « Clochettes - Minguettes », l'Ecole de musique de Saint-Fons s'investit dans la promotion d'une pratique musicale auprès des publics les plus larges. Dans cette optique, la structure déploiera en 2025-2026, la mise en place de cours collectifs « pratique par l'orchestre » pour les élèves de 1ère et 2^e année, axés sur la pratique instrumentale et la formation musicale en collectif.

Les activités sont les suivantes :

- Enseignement du violoncelle dans une ouverture de styles musicaux (classique, contemporain, jazz, musiques actuelles)
- Investissement dans la dynamique de classe par des temps de valorisation, de découverte, de jeu avec les élèves pendant les différents temps forts à l'Ecole de musique (auditions, semaine portes ouvertes, « bulles musicales » dans les médiathèques ou dans d'autres lieux du territoire, soirée des ensembles pendant le Festival du Saint-Fons Jazz, concerts et/ou scènes ouvertes en réseau intercommunal des Portes du Sud ou avec Feyzin...)
- Présence dans les écoles et au Collège pour des présentations d'instruments
- Participation aux réunions de service et aux concertations pédagogiques
- Participation à l'action culturelle de l'établissement et implication dans les dynamiques collectives et partenariales qu'il peut porter dans et hors les murs, et pour des projets communs avec l'Ecole de musique de Feyzin.

Compétences requises

Titulaire du DE (ou en cours) obligatoire

Savoirs :

- Expérience professionnelle, artistique et pédagogique, récente et avérée. Une pratique artistique personnelle est souhaitée (possible et encouragée au sein de la structure, entre collègues)
- Maîtrise de pratiques pédagogiques diversifiées et capacité d'adaptation à tous les publics (débutant et amateur, parcours personnalisés...), en cohérence avec les besoins liés au développement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.
- Participation au suivi et à l'orientation pédagogique des élèves notamment dans l'accompagnement aux auditions et aux temps de présentations publiques ainsi qu'aux temps de concertation pédagogique et aux examens
- Motivation et capacité de mobilisation dans des projets pédagogiques, artistiques et culturels, notamment à destination de jeunes élèves, comme les parcours d'apprentissage collectifs par l'Orchestre (en Conservatoire, ou classe orchestre en milieu scolaire...)
- Maîtrise de l'arrangement
- Capacité à diriger et animer des groupes d'élèves en musique de chambre et connaissances en direction d'orchestre

Savoir-être

- Adhésion et motivation pour la mise en oeuvre du projet pédagogique de la structure
- Esprit d'inventivité et d'adaptation notamment dans la mobilisation des publics en direction des pratiques musicales
- Appétence et motivation à entretenir des relations transversales avec les autres spécialités et disciplines enseignées dans l'établissement
- Sens du relationnel aiguisé et bonne autonomie

- Forte capacité de communication et de rendre compte auprès de la direction et avec les coordinations de départements.
- Capacité à s'investir au pro-rata de son temps de travail, dans la visibilité et la découverte de l'instrument sur le territoire (intervention dans les classes des écoles et au collège, au moins 1 audition hors les murs...)
- Sensibilité aux sciences de l'éducation et du développement de l'enfant

Connaissances professionnelles :

- Connaissance des répertoires dans leurs diversités et des courants contemporains de la création.
- Connaissance des textes cadres de l'enseignement artistique spécialisé
- Veille sur l'actualité artistique et capacité à situer sa pratique dans un contexte historique et social ;
- Maîtrise d'outils et de méthodes pédagogiques permettant d'accompagner la progression des élèves, connaissances de l'accompagnement à l'auto-évaluation;
- Connaissance et respect des droits et devoirs des fonctionnaires

Positionnement**Liens hiérarchiques : Directrice des Ecoles municipales de musique de Saint-Fons et de Feyzin**

Liens fonctionnels : Coordinatrice du département « musiques classiques », coordinateur du département « jazz et musiques actuelles » et coordinateur du département « Musiques à l'école », ainsi que l'ensemble de l'équipe pédagogique et administrative sur les suivis individualisés des élèves, équipes des structures culturelles municipales de la Ville de Saint-Fons.

Conditions d'exercice

Lieu de travail : Ecole Municipale de Musique Guy Laurent – Espace Léon Blum – Place du Pentacle - Saint-Fons. Déplacements ponctuels à l'Ecole de musique de Feyzin.

Temps de travail : **7,5h / semaine.**

Particularités (contraintes/difficultés ou autres...) : disponibilité ponctuelle en soirée à l'occasion des auditions, concerts de la saison musicale...

Mobilité nécessaire.

Si cette offre vous intéresse, merci d'adresser un courrier à l'attention de : Monsieur le Maire de Saint-Fons – Hôtel de Ville – 1 place Roger Salengro – BP 100 – 69195 SAINT-FONS CEDEX

OU par courriel : ressourceshumaines@saint-fons.fr / cjourdain@saint-fons.fr avant le 10 juin 2025

Renseignements auprès de : ressourceshumaines@saint-fons.fr

OU Cécile JOURDAIN / Directrice de l'Ecole municipale de Musique / par courriel : cjourdain@saint-fons.fr